Wattrelos
Une Ville au cœur qui bat

Arrêté temporaire n°2026-0646
Portant réglementation de la circulation

Rue Gaston Defferre

Le Maire de Wattrelos,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

VU l'arrêté du 3 avril 2026 portant délégation de signature du Maire à l'Adjointe chargée de la Voirie, l'Urbanisme et les Aménagements,

VU la demande émise par COLAS aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation

CONSIDÉRANT que des travaux de voirie rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 02/11/2026 Rue Gaston Defferre

ARRÊTE

Article 1
Le 02/11/2026, la circulation des véhicules est interdite la journée Rue Gaston Defferre. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, COLAS.

Fait à Wattrelos, le 16 octobre 2026
Pour le Maire,
Madame l'Adjointe

Zohra REIFFERS

SERVICES TECHNIQUES * WATTRELOS (Nord) * MAIRIE de WAM